



Syndicat des Producteurs
de Films d'Animation

Paris, le 7 septembre 2017

Exportations : l'animation française bat tous ses records !

L'animation française signe sa meilleure performance historique à l'exportation et franchit la barre symbolique des 100 M€ avec une croissance de 55% par rapport à 2016, selon les chiffres publiés par TV France International et le CNC dans le cadre de leur enquête annuelle.

Au total, les exportations de programmes d'animation français atteignent 106,3 M€ en 2016 dont 31,3 M€ au titre des préventes et 75 M€ au titre des ventes. Portées par une augmentation du volume de production en 2016 à 388 heures, les préventes sont en hausse de 75%. Les ventes augmentent pour leur part de près de 50% et atteignent un nouveau record historique.

L'animation représente 40% des exportations audiovisuelles françaises et confirme ainsi son statut de leader.

Les revenus tirés des marchés étrangers, par les œuvres françaises d'animation, représentent plus de 170% de l'investissement des diffuseurs nationaux (61,5 M€ en 2016).

Ces résultats démontrent la puissance et l'attractivité auprès des acheteurs internationaux de la production française d'animation et de son catalogue.

Elle profite pleinement de l'émergence de nouveaux territoires comme l'Inde mais s'impose également dans tous les territoires majeurs comme les Etats-Unis qui devient le premier marché d'exportation pour l'animation française devant l'Allemagne.

Les exportations bénéficient également du développement des plateformes de vidéo à la demande par abonnement et des investissements des grands réseaux nord-américains pour enfants. Les ventes de droits mondiaux atteignent ainsi 21 M€ en 2016, soit trois fois plus que l'année précédente. L'animation représente près de 80% des ventes de droits mondiaux TV et près de 60% des ventes de droits mondiaux VoD et SVoD de l'audiovisuel français.

Cette dynamique de l'industrie française d'animation à l'exportation est également le fruit de la politique des pouvoirs publics en faveur de la relocalisation de la production française sur le territoire national. Celle-ci a un double effet vertueux. Elle permet d'augmenter la qualité des programmes français et donc leur attractivité sur le marché international. Elle favorise l'emploi comme devraient le démontrer les chiffres de l'année 2016 qui seront dévoilés aux Rencontres Animation Formation à Angoulême en novembre prochain.

Contact : Stéphane Le Bars, Délégué Général - 06 60 23 53 96 / s.lebars@spfa-france.fr